

Chazey-sur-Ain, le 26 novembre 2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020 CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire du Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes se tiendra le :

Lundi 14 décembre 2020 à 15h00

Parc du Cheval
Bâtiment administratif – Le Luizard
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Les membres actifs du Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes au 31 août 2020 pourront voter **exclusivement par internet du vendredi 27 novembre 2020 à 08h00 au lundi 14 décembre 2020 à 14h30.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts CRE).

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral et quitus 2020,
2. Rapports financiers et quitus 2020,
3. Budget prévisionnel 2021,
4. Questions diverses.

Les membres actifs seront appelés à voter par internet sur les 3 premiers points de l'ordre du jour.

En fonction du contexte sanitaire, le CRE Auvergne-Rhône-Alpes proposera le jour de l'Assemblée générale, une retransmission vidéo en direct à ses adhérents dont les modalités d'accès seront indiquées sur le site internet du CRE. La possibilité pour les membres actifs de voter sur place par internet jusqu'à 14h30 dépendra également du contexte sanitaire.

Les documents faisant l'objet du vote sont consultables sur le site du CRE Auvergne Rhône-Alpes www.equitation-auvergnerhonealpes.com.

Les statuts et règlement intérieur du CRE sont consultables sur le site www.ffe.com (rubrique La FFE > Statuts et Règlement intérieur).

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote par internet reprendra du **mardi 15 décembre 2020 à 08h00 jusqu'au lundi 21 décembre 2020 à 14h30.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde Assemblée réunie sans condition de quorum le **21 décembre 2020 à 15h00** à l'adresse suivante : CRE Auvergne Rhône-Alpes, Parc du Cheval, Bâtiment administratif – Le Luizard, 01150 Chazey-sur-Ain.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Yves TOURVIEILLE
Président du CRE Auvergne Rhône-Alpes